



Département du Pas-de-Calais
BARALLE
62860

Monsieur Jean-Pierre LESTOCARD
Maire de Baralle
à
Madame Chantal URBAIN
Commissaire-enquêteur.

Baralle, le 24 novembre 2022

Objet : parc éolien de la Vallée de l'Escrebieux

Madame,

Considérant que 28 % des mâts éoliens installés en France le sont dans notre région alors que sa superficie représente à peine 6 % du territoire national, la concentration des parcs éoliens dans notre région et nos communes n'est pas sans conséquences sur notre environnement quotidien et notre cadre de vie. Pour toutes ces raisons, j'émetts un avis très défavorable à ce projet.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
JP LESTOCARD

